

# Mise en oeuvre d'inventaires écologiques

Toute mesure de gestion ou mesure proposée dans le cadre d'une étude d'impact doit reposer sur la meilleure connaissance des habitats et des espèces végétales et animales d'un site donné.

Les inventaires écologiques sont soumis à des contraintes saisonnières. Un certain nombre de passages doivent être effectués dans les périodes optimales selon les groupes d'espèces visées afin de fournir les meilleures conditions à la détection de celles-ci en cas de présence dans la zone d'étude.

Le tableau ci-dessous récapitule les périodes de passage recommandées et le nombre de passages minimal à réaliser dans le cadre d'une étude d'impact pour être considéré suffisant en termes de pression d'inventaire pour un site donné.

Certaines espèces considérées à fort enjeu nécessiteront probablement un plus grand nombre de passages. Un écologue professionnel pourra fournir des précisions le cas échéant.

Les recommandations suivantes sont données à partir des meilleures connaissances actuelles de la pratique d'études écologiques. Elles pourront être révisées dans le futur à la suite de l'apport de nouveaux éléments sur l'écologie des espèces.



# TABLEAU SYNTHETIQUE DES PERIODES RECOMMANDEES D'INVENTAIRES ECOLOGIQUES

(Association française des ingénieurs écologues, 2011)

GROUPE D'ESPÈCES	PÉRIODES D'INVENTAIRES RECOMMANDÉES	NOMBRE MINIMAL DE PASSAGES À RÉALISER DANS LE CADRE D'UNE ÉTUDE D'IMPACT
Flore	Mai – Juillet inclus	2 (1 en Mai ou Juin et 1 en Juillet ou Août)
Oiseaux	Toute l'année	1 en Mars (pré-nuptial) 1 en Avril, 1 en Mai et 1 en Juin (nidification) 1 en Septembre et 1 en début Novembre (post-nuptial et migration) 1 en Décembre/Janvier (hivernage)
Chauves-souris (période active)	Avril à Octobre inclus	3 en soirée (intervalle minimum de 3 semaines)
Chauves-souris (gîtes d'hibernation)	Novembre à Mars inclus	1 pour chaque site potentiel (bâtiments ou arbres affectés)
Autres mammifères protégés (loutre, chat sauvage, muscardin, etc.)	Toute l'année (sauf pour les espèces hibernant l'hiver)	2 (voire plus selon les espèces)
Amphibiens	Mars à Juin inclus	3 en soirée (intervalle minimum de 3 semaines)
Reptiles	Mars à Septembre inclus	3 (intervalle minimum de 3 semaines)
Libellules	Mai à Septembre inclus	2 (intervalle minimum de 3 semaines)
Papillons	Mai à Septembre inclus	2 (intervalle minimum de 3 semaines)
Sauterelles, crickets et grillons	Juillet à Septembre inclus	2 (intervalle minimum de 3 semaines)

A noter qu'un passage peut durer plusieurs jours selon la grandeur de la zone d'étude, et qu'il est possible de combiner des passages pour plusieurs groupes en même temps (exemple : reptiles et insectes). En général, tous les passages doivent être effectués en conditions météorologiques favorables (température de l'air > 9°C, vent faible, précipitations nulles ou faibles), excepté ceux fait en période d'hiver. Il peut y avoir des variations de périodes favorables selon les régions et les climats (atlantique, méditerranéen, continental ou alpin).

## ASSOCIATION FRANÇAISE DES INGENIEURS ECOLOGUES - [www.afie.net](http://www.afie.net)

Etablie depuis 1979, l'AFIE est constituée de professionnels travaillant dans le secteur de l'écologie appliquée au sein de bureaux d'études, de collectivités territoriales, de services de l'état, d'établissements publics, de laboratoires de recherche, d'établissements d'enseignement supérieur, d'ONG et d'entreprises.

L'AFIE se donne vocation à promouvoir des compétences et des savoir-faire de pointe en génie écologique dans le souci de prise en compte des enjeux de préservation du patrimoine naturel français dans tous les secteurs d'activités.